



Contre-indications de la contraception hormonale dans le cadre de l'ordonnance collective

Mise à jour par l'INSPQ, Août 2009

Mise à jour par l'INSPQ, Novembre 2012

Contraceptifs oraux combinés

- Grossesse.
- < 6 semaines à la suite d'un accouchement, si la femme allaite.
- < 21 jours à la suite d'un accouchement, si la femme n'allait pas.
- < 6 semaines post-partum (voir encadré sur le post-partum)
- Hypertension artérielle nouvelle (systolique : ≥ 140 mmHg. diastolique : ≥ 90 mmHg) ou hypertension artérielle maîtrisée par une médication.
- Antécédent de thrombo-embolie veineuse, thrombophilie.
- **Thrombo-embolie veineuse et anticoagulothérapie.**
- Antécédent de thrombo-embolie veineuse chez un parent du premier degré (père, mère, frère, sœur).
- Cardiopathie ischémique.
- Antécédent d'accident vasculaire cérébral.
- Cardiopathie valvulaire compliquée.
- Migraine avec aura ou accompagnée de symptômes neurologiques.
- Antécédent **personnel** de cancer du sein ou cancer du sein actuel.
- **Lupus érythémateux.**
- Diabète accompagné de rétinopathie, de néphropathie ou de neuropathie.
- **Maladie hépatique active (hépatite, cirrhose) Hépatite aiguë, cirrhose sévère,** affection vésiculaire symptomatique, antécédent de cholestase sous contraception hormonale combinée.
- Tumeur hépatique (adénome **hépatocellulaire**, hépatome).
- Antécédent de pancréatite ou d'hypertriglycéridémie.
- Chirurgie majeure avec immobilisation prolongée.
- Hypersensibilité à l'une des composantes du médicament.
- Femmes **de plus de 35 ans et plus** :
 - qui fument;
 - qui sont obèses (indice de masse corporelle > 30);
 - qui présentent des migraines de toute nature;
 - **qui n'ont pas eu de test Pap au cours des deux dernières années.**
- Utilisation de médicaments ou de substances pouvant ~~entraver le métabolisme des~~ interagir avec les contraceptifs oraux combinés :
 - anticonvulsivants : carbamazépine, oxcarbazépine, primidone, topiramate, phénobarbital, phénytoïne, **lamotrigine**;
 - antirétroviraux :
 - Inhibiteurs de la protéase : amprénavir, atazanavir, lopinavir, nelfinavir, ritonavir, **indinavir**, saquinavir;
 - ~~Inhibiteurs non nucléosiques de la transcriptase inverse : éfavirenz,~~
névirapine;

- antibiotique : rifampicine, rifabutine ;
- autre : millepertuis.

Timbre contraceptif

- Identiques aux contre-indications des contraceptifs oraux combinés.
- Femme avec indice de masse corporelle ≥ 30 .
- Trouble cutané généralisé.

Anneau vaginal contraceptif

- Identiques aux contre-indications des contraceptifs oraux combinés.
- Sténose vaginale.
- Anomalie structurelle du vagin.
- Prolapsus utéro-vaginal.

Contraceptif oral à progestatif seul

- Grossesse.
- Antécédent personnel de cancer du sein ou cancer du sein actuel.
- Hypersensibilité à l'une des composantes du médicament.
- Thrombo-embolie veineuse actuelle.
- Cardiopathie ischémique actuelle.
- Accident vasculaire cérébral actuel.
- Lupus érythémateux.
- Maladie hépatique active (hépatite, cirrhose) Cirrhose sévère.
- Tumeur hépatique (adénome hépatocellulaire, hépatome).
- Utilisation de médicaments ou de substances pouvant entraver le métabolisme des contraceptifs oraux :
 - anticonvulsivants : carbamazépine, oxcarbazépine, primidone, topiramate, phénobarital, phénytoïne ;
 - antirétroviraux :
 - Inhibiteurs de la protéase : amprénavir, atazanavir, lopinavir, nelfinavir, ritonavir, indinavir saquinavir ;
 - ~~Inhibiteurs non nucléosiques de la transcriptase inverse : éfavirenz, névirapine;~~
 - antibiotique : rifampicine, rifabutine ;
 - autre : millepertuis.
- ~~Femmes de plus de 35 ans qui n'ont pas eu de test Pap au cours des deux dernières années.~~

Injection contraceptive

- Grossesse.
- Antécédent personnel de cancer du sein ou cancer du sein actuel.
- Hypersensibilité à l'une des composantes du médicament.
- Thrombo-embolie veineuse actuelle.
- Cardiopathie ischémique actuelle.
- Accident vasculaire cérébral actuel.
- Lupus érythémateux.
- Maladie hépatique active (hépatite, cirrhose) Cirrhose sévère.
- Tumeur hépatique (adénome hépatocellulaire, hépatome).
- Diabète accompagné de rétinopathie, de néphropathie ou de neuropathie.
- Diabète non compliqué mais d'une durée de plus de 20 ans et plus.

- Hypertension artérielle (systolique ≥ 160 mmHg, diastolique ≥ 100 mmHg).
- ~~Maladie cardiaque valvulaire.~~
- Cumul de plusieurs facteurs de risque de maladie cardiovasculaire (âge élevé, tabagisme, diabète, hypertension artérielle).
- Saignement vaginal inexpliqué.
- Femmes de plus de 35 ans qui n'ont pas eu de test Pap au cours des deux dernières années.

Post-partum

Contre-indications

- < 6 semaines post-partum pour les contraceptifs oraux combinés, le timbre et l'anneau.

Note :

Chez la femme qui n'allait pas : les contraceptifs à progestatif seul (contraceptif oral à progestatif seul et injection contraceptive) peuvent être commencés sans restriction après l'accouchement ou la césarienne. Entre 3 et 6 semaines post-partum, une femme sans facteur de risque (tel que ≥ 35 ans, thrombo-embolie antérieure, thrombophilie, transfusion lors de l'accouchement, indice de masse corporelle ≥ 30 , hémorragie post-partum, césarienne, pré-éclampsie, tabagisme) peut être référée à son médecin de famille ou une IPS pour une ordonnance individuelle de contraception hormonale combinée. **La contraception hormonale combinée ne peut être débutée par l'infirmière et le pharmacien qu'à partir de 6 semaines post-partum.**

Chez la femme qui allaite : les contraceptifs à progestatif seul (contraceptif oral à progestatif seul et injection contraceptive) peuvent être commencés sans restriction après l'accouchement ou la césarienne en s'assurant que la production lactée et la croissance du nourrisson sont optimales. Entre 4 et 6 semaines post-partum, une femme sans facteur de risque (tel que ≥ 35 ans, thrombo-embolie antérieure, thrombophilie, transfusion lors de l'accouchement, indice de masse corporelle ≥ 30 , hémorragie post-partum, césarienne, pré-éclampsie, tabagisme) peut être référée à son médecin de famille ou une IPS pour une ordonnance individuelle de contraception hormonale combinée. **La contraception hormonale combinée ne peut être débutée par l'infirmière et le pharmacien qu'à partir de 6 semaines post-partum en s'assurant que la production lactée et la croissance du nourrisson sont optimales.**

Stérilet au cuivre

Contre-indications

- Grossesse.
- Septicémie puerpérale.
- Avortement septique.
- Lupus érythémateux.
- Saignement vaginal anormal inexpliqué.
- Maladie trophoblastique (histoire de mole hydatiforme).
- Antécédent personnel de cancer du col.
- Antécédent personnel de cancer de l'endomètre.
- Anomalie anatomique connue de l'utérus.
- Antécédent personnel de transplantation d'organe.
- Infection pelvienne actuelle.
- Infection actuelle de chlamydia et/ou de gonorrhée.
- Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA).
- Tuberculose pelvienne.
- Hypersensibilité au cuivre

Stérilet au levonorgestrel

Contre-indications

- Grossesse.
- Septicémie puerpérale.
- Avortement septique.
- Lupus érythémateux.
- Saignement vaginal anormal inexpliqué.
- Maladie trophoblastique (histoire de môle hydatiforme)
- Antécédent personnel de cancer du col.
- Antécédent personnel de cancer du sein.
- Antécédent personnel de cancer de l'endomètre.
- Anomalie anatomique connue de l'utérus.
- Antécédent personnel de transplantation d'organe.
- Infection pelvienne actuelle.
- Infection actuelle de chlamydia et/ou de gonorrhée.
- Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA).
- Tuberculose pelvienne.
- Cirrhose sévère.
- Tumeur hépatique (adénome hépatocellulaire, hépatome).
- Hypersensibilité au levonorgestrel

Post-partum pour le stérilet

Contre-indications

- Septicémie puerpérale.

Note :

Chez la femme qui n'allait pas : le stérilet au cuivre ou au levonorgestrel peut être inséré sans restriction après l'accouchement ou la césarienne.

Chez la femme qui allaite : le stérilet au cuivre peut être inséré sans restriction après l'accouchement ou la césarienne. Le stérilet au levonorgestrel peut être inséré sans restriction après l'accouchement ou la césarienne en s'assurant que la production lactée et la croissance du nourrisson sont optimales.